

# LANCEMENT AOÛT 2019 DU PCPE

## CARACTÉRISTIQUES ET FONCTIONNALITÉS

Guide d'information à l'intention du personnel et des intervenants du PCPE

- ✓ Suivi de l'aide financière
- ✓ Activation en ligne du débit préautorisé
- ✓ Avis de remboursement en ligne

# CARACTÉRISTIQUES DU LANCEMENT AOÛT 2019 DU PCPE :

## Page 3 - Suivi du financement

Auparavant, les étudiants à temps plein du PCPE devaient communiquer avec le CSNPE pour connaître la date de réception de leur fonds. Ils pourront dorénavant utiliser l'outil Suivi du financement sur leur tableau de bord pour connaître l'état de leur demande et la date approximative de leur versement.

## Page 10 - Activation du débit préautorisé

Les clients du PCPE ne seront plus tenus de transmettre par courrier les autorisations de prélèvement automatique (PA) – ils pourront activer cette fonction directement en ligne, à même leur compte protégé du CSNPE, à la section « Renseignements bancaires ».

## Page 21 - Avis de remboursement

Les étudiants du PCPE ne recevront plus leur avis de remboursement par la poste, mais plutôt au moyen d'un courriel les invitant à accéder à leur compte protégé du CSNPE pour consulter les détails de leur remboursement.

La date approximative de mise en œuvre de ces caractéristiques est planifiée pour le 26 août 2019.

Remarque : Certaines saisies d'écran précédentes peuvent ne pas refléter le contenu définitif et peuvent être des exemples à des fins de démonstration uniquement.

# SUIVI DU FINANCEMENT

# SUIVI DU FINANCEMENT

Le Suivi du financement aide le client à comprendre le processus de versement et lui indique la date à laquelle il recevra son financement à temps plein.

Le Suivi du financement est affiché sur la page Mon tableau de bord du site Web du CSNPE.

Le Suivi du financement est affiché pour les étudiants à temps plein lorsque :

- les versements doivent commencer dans moins de 21 jours;
- la date de fin de la période d'études au dossier est une date future;
- le dossier est actif.

Le Suivi du financement s'affiche pendant 30 jours après la date du versement. Un maximum de 5 états de versement peuvent être affichés, chaque état ayant un échéancier lié à son cas particulier.

The screenshot displays the 'Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE)' website. The user is logged in, and the dashboard shows the 'Suivi de l'aide financière' section. The current step is 'Signature de l'EMAFE', with a progress bar indicating the status of the financial aid process. The progress bar consists of five steps: 'Signature de l'EMAFE' (completed), 'Réception de la confirmation autorisant votre financement', 'En attente de la confirmation de votre école', 'En attente du versement', and 'Votre financement est en route'. Below the progress bar, there are sections for 'Notifications' (checking the mailbox), 'Sommaire du prêt' (viewing the loan status), and 'Plus de renseignements' (updating the profile and the repayment program). The footer contains links for 'Aide', 'À propos', 'Contactez-nous', and a search bar for 'Réponses Instantanées'.

# SUIVI DU FINANCEMENT

L'intégrité des données des enregistrements du certificat d'admissibilité électronique est vérifiée. Si des éléments clés des données sont manquants ou invalides, par exemple la date de fin de la période d'études, le Suivi du financement ne s'affichera pas. S'il existe un autre type d'exception, par exemple une restriction ou des renseignements manquants sur l'institution financière, le Suivi du financement s'affichera quand même.

Pour le moment, les clients ne seront pas informés des exceptions à leurs versements dans le Suivi du financement, et le processus d'exception actuel se poursuivra.

Government of Canada | Gouvernement du Canada | Canada.ca | Services | Ministères | English

Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE)

Planifier vos études | Options de financement | Gestion du prêt | Options de remboursement du prêt | Ma boîte de réception | Mon compte

### Mon tableau de bord

#### Suivi de l'aide financière

**Étape en cours : Signature de l'EMAFE**

Votre bureau d'aide financière provincial ou territorial enverra une confirmation autorisant votre financement au Centre de service national de prêts aux étudiants peu avant le début de vos études. Une fois que nous la recevrons, nous publierons les détails du financement ici sur votre compte en ligne.

Progression: 1. Signature de l'EMAFE (Signé le 30 mai 2019) - 2. Réception de la confirmation autorisant votre financement - 3. En attente de la confirmation de votre école - 4. En attente du versement - 5. Votre financement est en route

#### Notifications

Vérifier votre boîte de réception pour connaître les dernières nouvelles sur votre compte.

Ma boîte de réception

#### Sommaire du prêt

Aller à Mon financement pour voir l'état actuel de vos prêts.

Mon financement

#### Plus de renseignements

**Actualiser votre profil**  
Vous pouvez facilement mettre à jour vos coordonnées – adresse de courriel, numéros de téléphone et adresses.  
Actualiser votre profil

**Programme d'aide au remboursement**  
Si vous avez de la difficulté à effectuer vos paiements, vous pouvez présenter une demande au Programme d'aide au remboursement.  
Pour en savoir plus sur le PAR

Date de modification : 2019-06-21

Conditions | Politique de confidentialité

**Aide**  
FAQ  
Sécurité  
Glossaire

**À propos**  
À propos du CSNPE

**Contactez-nous**  
Pour joindre le CSNPE

EMPLOIS | IMMIGRATION | VOYAGE | ENTREPRISES | PRESTATIONS | SANTÉ | IMPÔTS | AUTRES SERVICES

Réponses Instantanées  
E.g. puis-je payer par cheque? Demander

# SUIVI DU FINANCEMENT

Dès que le client signe son Entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants (EMAFE) à temps plein, il peut consulter la page Mon tableau de bord et le Suivi du financement.

L'étape Signature de l'EMAFE s'affiche dans les cas suivants :

- le client a une EMAFE pour études à temps plein;
- l'EMAFE a été signée au cours des quatre derniers mois;
- aucun versement n'a été effectué après la signature de l'EMAFE.

Pour les clients qui reçoivent des versements au cours d'années d'études subséquentes, l'étape Signature de l'EMAFE ne s'affichera pas et seules les étapes subséquentes s'afficheront.

## Suivi de l'aide financière

### Étape en cours : Signature de l'EMAFE

Votre bureau d'aide financière provincial ou territorial enverra une confirmation autorisant votre financement au Centre de service national de prêts aux étudiants peu avant le début de vos études. Une fois que nous la recevrons, nous publierons les détails du financement ici sur votre compte en ligne.



# SUIVI DU FINANCEMENT

L'étape Réception de la demande de financement indique la date à laquelle le CSNPE a reçu le certificat d'admissibilité électronique. Le Suivi du financement ne s'arrête pas à cette étape, de sorte que le client verra toujours l'étape suivante.

Pour les clients qui retournent aux études dans les années subséquentes, le Suivi du financement s'affichera avant et après le versement, mais n'affichera pas l'étape Signature de l'EMAFE.

La saisie d'écran montre un exemple de client déjà inscrit qui a signé l'EMAFE en dehors des paramètres définis.

Le Suivi du financement affiche les valeurs Total de la bourse et Total du prêt.

## Suivi de l'aide financière

### Étape en cours : En attente de la confirmation de votre école

Numéro du certificat : 62634020    Total de la bourse : 102,00 \$    Total du prêt : 1 002,00 \$

Une demande de confirmation électronique a été envoyée à votre école.

N.B. : Le financement est habituellement reçu de 5 à 10 jours ouvrables après le début de votre période d'études, ou après réception de la confirmation si elle est ultérieure.



# SUIVI DU FINANCEMENT

L'étape En attente de la confirmation de votre école est la prochaine étape. Cette étape indique au client que le CSNPE attend la confirmation d'inscription de son établissement d'enseignement pour procéder au traitement de sa demande de financement.

Le Suivi du financement n'affiche cette étape que lorsque l'établissement d'enseignement doit confirmer l'inscription. Dès que le certificat d'admissibilité électronique de la province ou du territoire a été reçu et que l'inscription est confirmée, le Suivi du financement passera directement à l'étape « En attente du versement ».

Si l'établissement d'enseignement figure dans le Portail de CIE, la confirmation d'inscription peut être rapidement traitée par voie électronique.

Si l'établissement d'enseignement ne figure pas dans le Portail de Confirmation d'inscription électronique (CIE) ou est situé à l'extérieur du Canada, le CSNPE doit envoyer une confirmation d'inscription sur papier, ce qui peut prendre plus de temps à traiter.

## Suivi de l'aide financière

### Étape en cours : En attente de la confirmation de votre école

Numéro du certificat : 62634020    Total de la bourse : 102,00 \$    Total du prêt : 1 002,00 \$

Une demande de confirmation électronique a été envoyée à votre école.

N.B. : Le financement est habituellement reçu de 5 à 10 jours ouvrables après le début de votre période d'études, ou après réception de la confirmation si elle est ultérieure.



# SUIVI DU FINANCEMENT

L'étape En attente du versement indique au client quand il peut s'attendre à recevoir son financement et le montant qui sera versé directement à son école.

Le Suivi du financement affichera cette étape une fois lorsque le dossier de versement aura été confirmé (soit au moyen d'un portail provincial, du portail de CIE ou par une confirmation d'inscription sur papier).

Il y a trois scénarios possibles pour cette étape :

- le financement est versé en totalité ou en partie au client par virement électronique de fonds;
- le financement est remis en totalité ou en partie au client par chèque;
- le financement est entièrement versé à l'établissement d'enseignement.

La date de réception approximative indique la date à laquelle l'étudiant recevra le financement et elle varie selon le scénario. Si le financement est entièrement destiné à l'établissement d'enseignement, aucune date de réception approximative n'est affichée.

Le financement est versé 3 jours ouvrables avant la date de début des études. Si la date de début des études est passée et que l'enregistrement a été confirmé, alors la date approximative est basée sur le débloqué des fonds à la date actuelle.

## Suivi de l'aide financière

### Étape en cours : En attente du versement

Numéro du certificat : 033499006    Total de la bourse : 222,00 \$    Total du prêt : 506,00 \$

Somme qui vous est envoyée : 522,00 \$

Somme versée à votre école : 206,00 \$

Méthode de versement : Dépôt dans le compte bancaire

Date de réception approximative : 26 août 2019



# SUIVI DU FINANCEMENT

L'étape Votre financement est en route est très semblable à l'étape En attente du versement et affiche les mêmes renseignements. Le délai entre les étapes En attente du versement et Versement imminent dépend de la méthode avec laquelle le client reçoit son financement (par exemple, virement électronique de fonds ou chèque).

Le client peut cliquer sur le lien Historique des versements qui affiche tous les versements précédents.

Cette étape est générée une fois que le financement est versé. Le client peut voir la date à laquelle le financement a été versé à l'étape En attente du versement.

## Suivi de l'aide financière

### Étape en cours : Votre financement est en route

Numéro du certificat : 18946261    Total de la bourse : 0,00 \$    Total du prêt : 2 900,00 \$

Somme qui vous est envoyée : 2 400,00 \$

Somme versée à votre école : 500,00 \$

Méthode de versement : Dépôt dans le compte bancaire

Date de réception approximative : 31 juillet 2019

[Historique des décaissements](#)



# ACTIVATION DU DÉBIT PRÉAUTORISÉ PAR LE CLIENT

# ACTIVATION DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Activation du prélèvement automatique (PA) par le client

Le client peut activer le prélèvement automatique (PA) à partir du site Web du CSNPE.

Étape 1 : Le client sélectionne l'activation PA comme suit :

- cliquer sur **Mon compte** sur la page Mon tableau de bord;
- sélectionner **Activer le prélèvement automatique** dans le menu;
- le client est dirigé vers la page Activer le prélèvement automatique.

The screenshot shows the user interface of the Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE). At the top, there are navigation links for 'Planifier vos études', 'Options de financement', 'Gestion du prêt', 'Options de remboursement du prêt', 'Ma boîte de réception', and 'Mon compte'. The 'Mon compte' menu is open, showing options like 'Mon tableau de bord', 'Mon financement', 'Mes documents', 'Mon profil', 'Mes versements', 'Effectuer un paiement', 'Personnaliser les modalités de remboursement', 'Renseignements sur l'institution financière', 'Mon école', 'Programme d'aide au remboursement', and 'Fermer la session'. The option 'Activer le prélèvement automatique' is highlighted with a red box. Below the menu, there are sections for 'Sommaire du prêt' and 'Plus de renseignements', including 'Actualiser votre profil' and 'Programme d'aide au remboursement'. The footer contains links for 'Aide', 'À propos', and 'Contactez-nous', along with a search bar for 'Réponses Instantanées'.

# ACTIVATION DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Activation du prélèvement automatique (PA) par le client

Étape 2a : Le système vérifie si le client a des prêts admissibles au PA.

- Si le prêt n'est pas admissible au PA, un message indique que le PA ne peut pas être activé et la raison pour laquelle il ne peut pas l'être.
- Si le client a plusieurs prêts et qu'un seul prêt est admissible, il ne peut activer le PA que pour le prêt admissible.

Motifs de non-admissibilité :

- le prêt n'est pas à l'étape du remboursement;
- le prêt ne fait pas l'objet d'un calendrier mensuel;
- le PA est déjà activé pour le prêt;
- aucun solde impayé sur le prêt;
- le prêt a été annulé ou est fermé;
- le client est en faillite et le syndic n'est pas libéré.

The screenshot shows the website for the Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE). The header includes the Government of Canada logo and navigation links for 'Canada.ca', 'Services', 'Ministères', and 'English'. The main navigation bar contains links for 'Planifier vos études', 'Options de financement', 'Gestion du prêt', 'Options de remboursement du prêt', 'Ma boîte de réception', and 'Mon compte'. The main content area features a red maple leaf logo and the heading 'Activer le prélèvement automatique'. Below the heading, a message states: 'Vous ne pouvez pas activer les prélèvements automatiques puisque vos prêts ne sont pas remboursés sur une base mensuelle. Cliquez ici si vous souhaitez Effectuer un paiement unique.' The date of modification is listed as 2019-06-21. The footer contains links for 'Conditions', 'Politique de confidentialité', 'Aide', 'À propos', and 'Contactez-nous'.

The screenshot shows the 'Réponses Instantanées' (Instant Answers) chatbot interface. It features a search bar with the placeholder text 'E.g. puis-je payer par cheque?' and a 'Demander' (Ask) button. The interface is designed to provide quick answers to user queries.

# ACTIVATION DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Activation du prélèvement automatique (PA) par le client

Étape 2b : Si le ou les prêts sont admissibles, les éléments suivants s'affichent :

- renseignements sur les prêts admissibles au PA;
- renseignements sur l'institution financière dans le dossier du CSNPE;
- modalités du PA.

Sur cette page, le client peut :

- mettre à jour les renseignements sur l'institution financière (au besoin);
- sélectionner le(s) prêt(s) pour l'activation du PA;
- accepter les modalités du PA.

Le client doit sélectionner un prêt, accepter les modalités et cliquer sur le bouton Activer le prélèvement automatique pour activer le PA pour ce prêt.

**DERNIÈRE ÉBAUCHE** en date du 22 août 2019

Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE)

Planifier vos études | Options de financement | Gestion du prêt | Options de remboursement du prêt | Ma boîte de réception | Mon compte

Mon tableau de bord - Activer le prélèvement automatique

### Activer le prélèvement automatique

Ne manquez jamais un paiement en activant le prélèvement automatique. C'est la façon la plus simple de faire en sorte que vos paiements soient effectués à temps.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez activer le prélèvement automatique pour votre prêt en cochant la case dans la colonne « Prélèvement automatique » du tableau des renseignements sur le prêt ci-dessous.

Type de prêt	Numéro du prêt	Fréquence des paiements	Date de paiement	Montant des paiements	Prélèvement automatique
prêt d'études canadien	4-716646	Mensuel	dernier jour du mois	120,00 \$	<input type="checkbox"/>
prêt d'études intégrés Canada-Ontario	5-145793	Mensuel	dernier jour du mois	192,77 \$	<input type="checkbox"/>

### Renseignements sur l'institution financière (bancaires)

Veillez noter que les paiements seront effectués auprès de l'institution financière figurant dans nos dossiers et qui est indiquée ci-dessous. Si vous souhaitez modifier vos renseignements bancaires, veuillez cliquer sur le bouton Mettre à jour vos renseignements bancaires.

Numéro de l'institution financière: 002

Numéro de domiciliation: 10603

Numéro du compte: \*\*\*\*\*321

[Modifier mes renseignements bancaires](#)

### Modalités et conditions

En acceptant ces modalités, vous, le(s) payeur(s) ou la (les) payeuse(s) (ci après, le « payeur »), autorisez par les présentes le **Canada** à débitier le compte de l'institution financière susmentionné au titre du montant et du prêt indiqués. Note : Les paiements subséquents seront prélevés jusqu'à ce que le prêt ait été remboursé intégralement.

Les renseignements relatifs à l'institution financière dans la présente entente peuvent être modifiés en accédant à [la page de mise à jour des renseignements sur l'institution financière et le compte bancaire](#). Les renseignements que vous fournissez doivent avoir trait au compte d'une institution financière canadienne que vous détenez en votre nom, seul ou conjointement. **Vous acceptez de renoncer à toute exigence relative à la réception d'un préavis écrit concernant les prélèvements préautorisés, conformément aux règles de l'Association canadienne des paiements.**

Si vous avez déjà un prélèvement préautorisé en place, une fois que la nouvelle autorisation entrera en vigueur, elle remplacera l'entente précédente et les nouveaux renseignements qu'elle contient.

Vous, le payeur, pouvez révoquer votre autorisation, sous réserve de l'envoi d'un avis au CSNPE au moins 10 jours civils avant le prochain prélèvement préautorisé prévu. Pour de plus amples renseignements sur votre droit d'annuler une entente de prélèvement préautorisé, visitez le site

Je confirme avoir lu, compris et accepté les conditions présentées ci-dessus. (requis)

[Annuler](#) [Activer le prélèvement automatique](#)

Date de modification : 2019-06-21

Conditions | Politique de confidentialité

Aide: FAQ, Sécurité, Glossaire

À propos: À propos du CSNPE

Contactez-nous: Pour joindre le CSNPE

EMPLOIS | IMMIGRATION | VOYAGE | ENTREPRISES | PRESTATIONS | SANTÉ | IMPÔTS | AUTRES SERVICES

Réponses Instantanées: E.g. puis-je payer par chèque? [Demander](#)

# ACTIVATION DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Activation du prélèvement automatique (PA) par le client

Étape 3 : Si l'activation du PA est réussie, le client reçoit la confirmation de l'activation du PA.

La page affiche les prêts pour lesquels le PA a été activé et les renseignements sur l'institution financière qui seront utilisés pour débiter le compte du client.

The screenshot shows the 'Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE)' website. The main heading is 'Votre prélèvement automatique est maintenant actif'. Below this, there is a table of loan information and a table of financial institution details.

**Renseignements sur le prêt**

Type de prêt	Numéro du prêt	Fréquence des paiements	Date de paiement	Montant des paiements	Prélèvement automatique
prêt d'études canadien	4-716646	Mensuel	dernier jour du mois	\$120.00	Prélèvement automatique inactif
prêt d'études intégrés Canada-Ontario	5-145793	Mensuel	dernier jour du mois	\$192.77	Prélèvement automatique activé

**Renseignements sur l'institution financière**

Institution financière	Numéro de transit	Numéro de compte
002 - BANQUE NOUVELLE-ÉCOSSE	10603	*****321

Date de modification : 2019-06-21

Conditions | Politique de confidentialité

**Aide**  
FAQ  
Sécurité  
Glossaire

**À propos**  
À propos du CSNPE

**Contactez-nous**  
Pour joindre le CSNPE

EMPLOIS IMMIGRATION VOYAGE ENTREPRISES PRESTATIONS SANTÉ IMPÔTS AUTRES SERVICES

Réponses Instantanées  
E.g. 'puis-je payer par cheque?' Demander

# ACTIVATION DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Activation du prélèvement automatique (PA) par le client

Le client recevra un message de confirmation d'activation du prélèvement automatique ainsi qu'une copie des modalités du prélèvement automatique dans sa boîte de réception sécurisée.

Pendant l'affichage du message, le client peut :

- cliquer sur l'hyperlien Modalités qui figure dans le corps du message pour consulter celles-ci;
- cliquer sur l'hyperlien pour consulter les renseignements bancaires;
- cliquer sur l'hyperlien « Contactez-nous » pour obtenir les coordonnées du CSNPE.

The screenshot shows the website of the Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE). The page title is "Confirmation de l'activation du prélèvement automatique" dated 16 juillet 2019. The message is addressed to "Bonjour Rugaz," and states that automatic debit has been activated for the following loans:

Type de prêt et Numéro	Fréquence	Montant	Date du paiement
Prêt d'études canadien : 6-134084	Mensuel	42,75 \$	dernier jour du mois

Below the table, there are "Renseignements sur l'institution financière" including the institution number (002), address number (10603), and account number (\*\*\*\*\*789). A note mentions that changes will not take effect immediately due to processing delays. There are links for "Modalités et conditions" and "Contactez-nous".

At the bottom of the page, there are navigation links for "Aide", "À propos", and "Contactez-nous". A footer contains various service categories like EMPLOIS, IMMIGRATION, VOYAGE, ENTREPRISES, PRESTATIONS, SANTE, IMPÔTS, and AUTRES SERVICES. A "Réponses Instantanées" chat widget is also visible.

# ACTIVATION DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE DEMANDÉE PAR LE SYSTÈME

# ACTIVATION DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Activation du prélèvement automatique (PA) demandée par le système

Lorsque le client met à jour les renseignements sur l'institution financière, le système vérifie si le PA est activé. Si le PA n'est pas activé et que le prêt est admissible au PA, le système offrira au client d'activer le PA.

Étape 1 : Le client est dirigé vers la page Renseignements sur l'institutions financière (bancaires) afin qu'il mette à jour les détails.

Étape 2 : Le client clique sur le bouton Mettre à jour les renseignements sur l'institutions financière.

Gouvernement du Canada / Government of Canada | Canada.ca | Services | Ministères | English

Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE) | Canada

Planifier vos études ▾ | Options de financement | Gestion du prêt ▾ | Options de remboursement du prêt | Ma boîte de réception 🔔 | Mon compte ▾

Mon tableau de bord → Renseignements sur l'institution financière (bancaires)

### Renseignements sur l'institution financière (bancaires)

Les détails sur l'institution financière sont très importants, car votre compte sera utilisé pour les versements et les paiements.

**Numéro de l'institution financière**

**Numéro de domiciliation**  **Numéro du compte**

[Modifier mes renseignements bancaires](#)

Date de modification : 2019-06-21

Conditions | Politique de confidentialité

**Aide**  
 FAQ  
 Sécurité  
 Glossaire

**À propos**  
 À propos du CSNPE

**Contactez-nous**  
 Pour joindre le CSNPE

EMPLOIS | IMMIGRATION | VOYAGE | ENTREPRISES | PRESTATIONS | SANTÉ | IMPÔTS | AUTRES SERVICES

Réponses Instantanées  
 E.g. puis-je payer par cheque? [Demander](#)

# ACTIVATION DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Activation du prélèvement automatique (PA) demandée par le système

Étape 3 : Le client met à jour les renseignements sur l'institution financière comme suit :

- saisir le numéro de l'institution financière, le numéro de transit, le numéro de compte et confirmer le numéro de compte (c.-à-d., le saisir deux fois);
- cocher la case Modalités;
- cliquer sur le bouton Mettre à jour.

Le système vérifie si le PA est activé pour le ou les prêts du client et affiche les résultats.

Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE)

Planifier vos études | Options de financement | Gestion du prêt | Options de remboursement du prêt | Ma boîte de réception | Mon compte

Mon tableau de bord | Renseignements sur l'institution financière (bancaires) | Modifier les renseignements (bancaires) sur mon institution financière

### Modifier les renseignements (bancaires) sur mon institution financière

Veillez prendre note qu'en raison des délais de traitement et des transactions en attente, comme les versements et les paiements, il se pourrait que la modification ne soit pas traitée à temps. Le cas échéant, les transactions en attente seront traitées au moyen des renseignements qui figurent actuellement dans nos dossiers. Pour éviter que cela se produise, nous vous demandons de soumettre vos demandes de modification en temps opportun.

Souvenez-vous qu'il doit s'agir d'une institution financière canadienne et que le compte doit être à votre nom ou déposé conjointement.

Veillez entrer les renseignements sur votre institution financière dans les champs ci-dessous.

[Obtenir de l'aide pour trouver les renseignements demandés](#)

\* Numéro de l'institution financière (3 chiffres) (requis) | \* Numéro de transit (5 chiffres) (requis)

\* Numéro du compte (de 7 à 12 chiffres) (requis) | \* Confirmez le numéro de compte (requis)

#### Modalités et conditions

Veillez lire et accepter les modalités (ci-dessous) d'autorisation des modifications apportées aux renseignements sur votre institution financière et pour le transfert électronique de fonds.

En acceptant ces modalités, vous, le(s) payeur(s) ou la (les) payeuse(s) (ci après, le « payeur »), autorisez par les présentes le Canada à débiter le compte de l'institution financière susmentionné au titre du montant et du prêt indiqués. Note : Les paiements subséquents seront prélevés jusqu'à ce que le prêt ait été remboursé intégralement.

Les renseignements relatifs à l'institution financière dans la présente entente peuvent être modifiés en accédant à [la page de mise à jour des renseignements sur l'institution financière et le compte bancaire](#). Les renseignements que vous fournissez doivent avoir trait au compte d'une institution financière canadienne que vous détenez en votre nom, seul ou conjointement. **Vous acceptez de renoncer à toute exigence relative à la réception d'un préavis écrit concernant les prélèvements préautorisés, conformément aux règles de l'Association canadienne des paiements.**

Si vous avez déjà un prélèvement préautorisé en place, une fois que la nouvelle autorisation entrera en vigueur, elle remplacera l'entente précédente et les nouveaux renseignements qu'elle contient.

Vous, le payeur, pouvez révoquer votre autorisation, sous réserve de l'envoi d'un avis au CSNPE au moins 10 jours civils avant le prochain prélèvement préautorisé prévu. Pour de plus amples renseignements sur votre droit d'annuler une entente de prélèvement préautorisé, visitez le site

Je confirme avoir lu, compris et accepté les conditions présentées ci-dessus. (requis)

Annuler | Mettre à jour

Date de modification : 2019-06-21

Conditions | Politique de confidentialité

**Aide**  
FAQ  
Sécurité  
Glossaire

**À propos**  
À propos du CSNPE

**Contactez-nous**  
Pour joindre le CSNPE

EMPLOIS | IMMIGRATION | VOYAGE | ENTREPRISES | PRESTATIONS | SANTÉ | IMPÔTS | AUTRES SERVICES

Réponses Instantanées

# ACTIVATION DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Activation du prélèvement automatique (PA) demandée par le système)

Si le système constate que le ou les prêts du client ne sont pas admissibles au PA ou que le PA est déjà activé pour le ou les prêts, les renseignements sur l'institution financière seront quand même mis à jour et le client verra le message approprié.

Si le prêt est admissible à une nouvelle activation du PA, une fenêtre contextuelle s'affiche pour demander au client s'il souhaite activer le prélèvement automatique.

Le client peut cliquer sur le bouton Oui pour activer le PA ou sur le bouton Non merci pour refuser d'activer le PA.

## Activer le prélèvement automatique

Ne manquez jamais un paiement en optant pour les paiements préautorisés! Voulez-vous configurer les paiements préautorisés?

Non, merci

Oui

# ACTIVATION DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Activation du prélèvement automatique (PA) demandée par le système

S'il clique sur le bouton Oui pour activer le PA, le client est dirigé vers la page Activer le prélèvement automatique.

Les étapes à suivre pour activer la PA sont les mêmes que celles de la section Prélèvement automatique par le client.

Dans les deux cas, le client recevra un message dans sa boîte de réception sécurisée avec soit un message de PA refusé, soit un message de PA activé.

Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE)

Planifier vos études | Options de financement | Gestion du prêt | Options de remboursement du prêt | Ma boîte de réception | Mon compte

Mon tableau de bord - Activer le prélèvement automatique

### Activer le prélèvement automatique

Ne manquez jamais un paiement en activant le prélèvement automatique. C'est la façon la plus simple de faire en sorte que vos paiements soient effectués à temps.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez activer le prélèvement automatique pour votre prêt en cochant la case dans la colonne « Prélèvement automatique » du tableau des renseignements sur le prêt ci-dessous.

Type de prêt	Numéro du prêt	Fréquence des paiements	Date de paiement	Montant des paiements	Prélèvement automatique
prêt d'études canadien	4-716646	Mensuel	dernier jour du mois	120,00 \$	<input type="checkbox"/>
prêt d'études intégrés Canada-Ontario	5-145793	Mensuel	dernier jour du mois	192,77 \$	<input type="checkbox"/>

### Renseignements sur l'institution financière (bancaires)

Veillez noter que les paiements seront effectués auprès de l'institution financière figurant dans nos dossiers et qui est indiquée ci-dessous. Si vous souhaitez modifier vos renseignements bancaires, veuillez cliquer sur le bouton Mettre à jour vos renseignements bancaires.

Numéro de l'institution financière: 002

Numéro de domiciliation: 10603

Numéro du compte: \*\*\*\*\*321

[Modifier mes renseignements bancaires](#)

### Modalités et conditions

En acceptant ces modalités, vous, le(s) payeur(s) ou la (les) payeuse(s) (ci après, le « payeur »), autorisez par les présentes le **Canada** à débitier le compte de l'institution financière susmentionné au titre du montant et du prêt indiqués. Note : Les paiements subséquents seront prélevés jusqu'à ce que le prêt ait été remboursé intégralement.

Les renseignements relatifs à l'institution financière dans la présente entente peuvent être modifiés en accordant à [la page de mise à jour des renseignements sur l'institution financière et le compte bancaire](#). Les renseignements que vous fournissez doivent avoir trait au compte d'une institution financière canadienne que vous détenez en votre nom, seul ou conjointement. **Vous acceptez de renoncer à toute exigence relative à la réception d'un préavis écrit concernant les prélèvements préautorisés, conformément aux règles de l'Association canadienne des paiements.**

Si vous avez déjà un prélèvement préautorisé en place, une fois que la nouvelle autorisation entrera en vigueur, elle remplacera l'entente précédente et les nouveaux renseignements qu'elle contient.

Vous, le payeur, pouvez révoquer votre autorisation, sous réserve de l'envoi d'un avis au CSNPE au moins 10 jours civils avant le prochain prélèvement préautorisé prévu. Pour de plus amples renseignements sur votre droit d'annuler une entente de prélèvement préautorisé, visitez le site

Je confirme avoir lu, compris et accepté les conditions présentées ci-dessus. (requis)

[Annuler](#) [Activer le prélèvement automatique](#)

Date de modification : 2019-06-21

Conditions | Politique de confidentialité

**Aide**  
FAQ  
Sécurité  
Glossaire

**À propos**  
À propos du CSNPE

**Contactez-nous**  
Pour joindre le CSNPE

EMPLOIS | IMMIGRATION | VOYAGE | ENTREPRISES | PRESTATIONS | SANTÉ | IMPÔTS | AUTRES SERVICES

Réponses Instantanées  
E.g. puis-je payer par cheque? [Demander](#)

# AVIS DE REMBOURSEMENT

**DERNIÈRE ÉBAUCHE** en date du 22 août 2019

# AVIS DE REMBOURSEMENT

Lorsque le client est sur le point de rembourser son ou ses prêts d'études, il reçoit un avis de remboursement papier par courrier ordinaire (parfois appelé « lettre préalable à la consolidation »). La fonction Avis de remboursement numérise cette lettre papier.

Le client sera avisé par courriel qu'un message renfermant les détails de son premier paiement de prêt est en attente dans sa boîte de réception sécurisée. Le courriel demande au client de se connecter au site Web du CSNPE et de vérifier la boîte de réception sécurisée.

Le Centre de service national de prêts aux étudiants  Canada

**Détails à propos du premier paiement sur votre prêt**

Bonjour ,

Veuillez accéder à votre [boîte de réception sécurisée](#) sur le site Web du Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE) pour consulter un important message à propos du premier paiement sur votre prêt d'études.

*Rappel : Tenez vos coordonnées à jour afin que nous puissions rester en contact.*

[Ouvrir une session](#)

**Nous avons apporté des changements au processus d'inscription**

Nous tenons à protéger vos renseignements personnels. Nous avons donc mis en place un nouveau processus d'inscription plus sûr!

Si vous avez déjà un compte en ligne et que vous ne vous êtes PAS inscrit au moyen du nouveau processus d'authentification avec la CléGC ou SecureKey, vous devrez vous réinscrire [ici](#). Cela nous permettra de sécuriser davantage l'accès à votre compte en ligne du CSNPE.

Merci.

**Le Centre de service national de prêts aux étudiants**



Ce message peut être utilisé uniquement par le destinataire auquel il est envoyé et peut contenir des renseignements confidentiels, personnels et privilégiés. Veuillez communiquer avec nous immédiatement si vous n'êtes pas le destinataire visé par ce message et n'effectuez aucune reproduction ou distribution de ce dernier ni aucune démarche qui en soit dépendante. Un message reçu par erreur ou un courriel de réponse ultérieur devraient être supprimés ou détruits. Ne répondez pas à ce courriel; une réponse ne vous sera pas envoyée. Pour votre sécurité et la confidentialité de vos renseignements personnels, aucune réponse ne sera envoyée par courriel pour les demandes précises concernant vos renseignements personnels ou votre prêt.

# AVIS DE REMBOURSEMENT

Une fois qu'il est connecté au site Web du CSNPE, le client arrive à la page Mon tableau de bord.

La page Mon tableau de bord permet au client de consulter un résumé des renseignements sur son ou ses prêts, ses messages non lus et d'autres renseignements importants.

À partir de la page Mon tableau de bord, le client peut cliquer sur l'avis lui-même ou sur le bouton Ma boîte de réception pour accéder au centre de messages sécurisé.

The screenshot shows the 'Mon tableau de bord' page of the CSNPE website. At the top, there is a navigation bar with the Canadian flag and the text 'Gouvernement du Canada / Government of Canada'. Below this, the page title is 'Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE)'. The main navigation menu includes 'Planifier vos études', 'Options de financement', 'Gestion du prêt', 'Options de remboursement du prêt', 'Ma boîte de réception', and 'Mon compte'. The 'Mon tableau de bord' section is divided into three main areas: 'Notifications' (with a message 'Vos paiements débiteront bientôt' dated 2 juillet 2019), 'Sommaire du prêt' (with a link to 'Mon financement'), and 'Plus de renseignements' (with links to 'Actualiser votre profil' and 'Programme d'aide au remboursement'). The footer contains links for 'Conditions', 'Politique de confidentialité', 'Aide', 'À propos', and 'Contactez-nous', as well as a list of services: 'EMPLOIS', 'IMMIGRATION', 'VOYAGE', 'ENTREPRISES', 'PRESTATIONS', 'SANTÉ', 'IMPÔTS', and 'AUTRES SERVICES'. A 'Réponses Instantanées' widget is visible in the bottom right corner.

# AVIS DE REMBOURSEMENT

Le client peut voir les messages que le CSNPE a envoyés. Les messages non lus sont mis en gras pour permettre de les distinguer. Le client peut également filtrer les messages en cliquant sur le filtre désiré dans la section Dossiers de la boîte de réception.

L'un des messages importants que le client verra est le message « Vos paiements de prêt d'études commencent bientôt », qui est l'avis de remboursement.

Le client peut cliquer sur le titre du message pour en voir le contenu.

Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE)

Planifier vos études | Options de financement | Gestion du prêt | Options de remboursement du prêt | Ma boîte de réception | Mon compte

Mon tableau de bord - Boîte de réception

**Vous déménagez? Vous avez une nouvelle adresse électronique?**  
Mettre à jour vos renseignements personnels afin que nous puissions vous tenir informé

**Boîte de réception**

Filter les articles | Affiche 1 à 6 de 6 entrées | Afficher 10 entrées

Date	Objet
2 juillet 2019	<b>Infos - Vos paiements de prêts d'études commencent bientôt</b>
4 mars 2019	Infos - Possibilités à la fin de l'année scolaire
17 janvier 2019	Infos - État du revenu de pension, de retraite, de rente ou d'autres sources (Fédéral)
2 janvier 2019	Infos - Financement confirmé
10 octobre 2018	Infos - Financement confirmé
27 septembre 2018	Infos - Financement confirmé

**Renseignements:** Votre boîte de courrier électronique ne contient aucun rappel.

Date modifiée : 2018-07-07

Conditions | Politique de confidentialité

**Aide**  
FAQ  
Sécurité  
Glossaire

**À propos**  
À propos du CSNPE

**Contactez-nous**  
Pour joindre le CSNPE

EMPLOIS | IMMIGRATION | VOYAGE | ENTREPRISES | PRESTATIONS | SANTÉ | IMPÔTS | AUTRES SERVICES

Réponses instantanées  
E.g. puis-je payer par cheque? Demander

# AVIS DE REMBOURSEMENT

L'avis de remboursement contient des renseignements importants que le client doit connaître lorsqu'il commence à rembourser son prêt. Le client peut voir quand la période de remboursement du prêt commencera, quand le premier paiement mensuel sera automatiquement traité ainsi que le montant du versement mensuel.

Le client verra les renseignements sur l'institution financière qui figurent actuellement au dossier du CSNPE.

Le client peut également voir des détails sur le prêt, comme le numéro de prêt, le montant du principal impayé, le taux d'intérêt et l'échéance du prêt.

Si le client retourne aux études, il devra confirmer son inscription afin que son prêt conserve son statut d'exemption d'intérêts. L'avis de remboursement renferme un lien vers la section Confirmation de l'inscription du site Web du CSNPE où le client peut amorcer la confirmation de l'inscription.

The screenshot shows the 'Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE)' website. The main heading is 'Vos paiements débiteront bientôt' (Your payments will be debited soon) dated 2 juillet 2019. It provides details for a student loan with the following information:

Nom de l'institution financière	BANQUE CANADIENNE IMP. DE COMMERCE
Numéro de l'institution financière	010
Numéro de transit	30800
Numéro de compte	****607

Additional details provided include:

- Type de prêt: Prêt d'études intégré Canada-Ontario
- Numéro du prêt: 4-876245
- Date de fin des études: 28 février 2019
- Montant du principal impayé: 7 112,73 \$
- Intérêts pour la période de non remboursement: 116,72 \$
- Montant du principal plus intérêts pour la période de non remboursement: 7 829,45 \$
- Taux d'intérêt en vigueur: 6,45%
- Méthode des intérêts: Flottant
- Echéance: 114

The page also includes a section 'Vous poursuivez vos études?' and a footer with navigation links like 'Aide', 'À propos', and 'Contactez-nous'.